

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN COURS DE CURSUS

ANNÉE D'ÉTUDE DEMANDÉE  ANNÉE 2  ANNÉE 3  ANNÉE 4  ANNÉE 5

NOM  
PRÉNOM(S)  
PRÉNOM D'USAGE SI DIFFÉRENT  
SEXE  M  F CIVILITÉ D'USAGE  MADAME  MONSIEUR  
DATE ET LIEU DE NAISSANCE  
NATIONALITÉ

POUR LES CANDIDAT.E.S FRANÇAIS.E.S OU AYANT SUIVI DES ÉTUDES EN FRANCE :

N° INE

ADRESSE PERSONNELLE DU DE LA CANDIDAT.E

TÉLÉPHONE FIXE  
TÉLÉPHONE PORTABLE  
EMAIL

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 1 (TUTEUR LÉGAL)

PROFESSION DU PARENT 1

ADRESSE DU PARENT 1

TÉL.

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 2

PROFESSION DU PARENT 2

ADRESSE DU PARENT 2

TÉL.

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature

Comment avez-vous connu l'ÉSACM ?

- Informations institutionnelles (CIO, forums étudiants, conseiller.ère.s d'orientation...)
- Internet et réseaux sociaux
- Médias, télévision, journaux...
- Autres

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de portabilité vous permettant de les récupérer, que vous pouvez exercer en vous adressant à esa@esacm.fr.

ESACM - 25, rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand - Tel +33 (0)4 73 17 36 10 - esa@esacm.fr - www.esacm.fr

ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLE



25 RUE KESSLER  
63000 CLERMONT-FERRAND  
04 73 17 36 10  
ESA@ESACM.FR  
WWW.ESACM.FR

## PARCOURS SCOLAIRE

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

Si vous avez suivi des options ou spécialités liées à la création, les mentionner dans le tableau ci-dessus.  
Accès possible pour les non bachelier.e.s sur dérogation.

## PARCOURS POST BAC

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

### DIPLOMÈS DU SUPÉRIEUR OBTENUS


## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ANNÉE	MISSIONS	STRUCTURES

Date limite de dépôt  
des dossiers :  
**15 mars 2021**  
Commission  
d'équivalence:  
**2 avril 2021**

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à se présenter à la commission d'équivalence, les candidat.e.s doivent :

- avoir moins de 35 ans (le cas échéant, dérogation possible accordée par la Direction)
- avoir une pratique artistique
- attester d'un nombre d'ECTS correspondant au niveau d'entrée demandé (60 crédits ECTS en 2<sup>e</sup> année, 120 en 3<sup>e</sup> année, 180 en 4<sup>e</sup> année, 240 en 5<sup>e</sup> année). Pour les diplômes obtenus hors Union Européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de compatibilité avec les diplômes français,
- pour les candidat.e.s non-francophones, attester d'un niveau B2 en français (TCF) / (DELF).

Les candidat.e.s remplissant toutes les conditions et ayant envoyé un dossier complet dans les délais, sont convoqué.e.s à un entretien qui se déroule à l'ÉSACM.

Les ressortissant.e.s étranger.e.s peuvent également intégrer l'ÉSACM en cours de cursus en candidatant via le site [www.campusart.org](http://www.campusart.org)

## DOSSIER DE CANDIDATURE

- copie de la carte d'identité ou du passeport
- ce formulaire d'inscription dûment complété et signé
- la photocopie du dossier pédagogique (diplômes, relevés de notes)
- un curriculum vitae
- un dossier d'une vingtaine de travaux personnels
- une lettre de motivation (20-30 lignes)
- le règlement des frais de dossiers à la commission d'équivalence : 45 € (exonération pour les habitants de Clermont Auvergne Métropole)
- pour les candidat.e.s non francophones, l'attestation et la fiche de notation du test de Connais-sance du Français (TCF), ou du Diplôme d'études en langue française (DELF), niveau B2, ainsi que la copie de leur dossier pédagogique (ou autres pièces justifiant d'études accomplies) accompagnée d'une traduction certifiée conforme
- pour les candidat.e.s ayant plus de 35 ans, une lettre de demande de dérogation adressée à la Direction.

## DÉROULÉ DE LA COMMISSION

La commission d'équivalence prend la forme d'un entretien avec un jury composé d'au moins 4 membres, dont 3 enseignant.e.s. Il a pour objet d'apprécier la motivation du.e la candidat.e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les matières pratiques.

La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le.la candidat.e et du résultat de l'entretien.

+ d'informations

sur [www.esacm.fr/admissions/en-cours-de-cursus/](http://www.esacm.fr/admissions/en-cours-de-cursus/)  
ou au 04 73 17 36 10